

**DANS LE CADRE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR L'INGÉRENCE ÉTRANGÈRE DANS LES
PROCESSUS ÉLECTORAUX ET LES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES FÉDÉRAUX**

AFFIDAVIT DE MICHAEL MACDONALD

Je soussigné, Michael MacDonald, de la ville d'Ottawa, dans la province de l'Ontario, AFFIRME SOLENNELLEMENT QUE :

1. Le 16 février 2024, j'ai été rencontré en entrevue par les avocats de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques fédéraux (les « avocats de la Commission ») en ma qualité d'ancien secrétaire adjoint du Cabinet (sécurité et renseignement) au Bureau du Conseil privé (le « BCP »), en compagnie de Vincent Rigby, David Morrison, et Martin Green.
2. Le 5 mars 2024, j'ai été interrogé par les avocats de la Commission en ma qualité d'ancien secrétaire adjoint du Cabinet (sécurité et renseignement) au BCP, en compagnie de Greta Bossenmaier, Vincent Rigby et David Morrison.
3. Avant la tenue des audiences publiques, les avocats de la Commission ont préparé un résumé public de notre entrevue et de notre interrogatoire, qui a fait l'objet d'un examen au titre de la confidentialité à des fins de sécurité nationale.
4. Au cours de cet examen, il a fallu supprimer ou nuancer certaines informations afin de ne pas divulguer des informations susceptibles de porter atteinte aux intérêts essentiels du Canada ou de ses alliés, à la défense nationale ou à la sécurité nationale.
5. J'ai révisé le résumé public de notre témoignage, dont une copie est jointe à titre de **pièce « A »** au présent affidavit (le « résumé d'entrevue non classifié »).
6. J'ai révisé le résumé public de notre témoignage, dont une copie est jointe à titre de **pièce « B »** au présent affidavit (le « résumé d'interrogatoire à huis clos non classifié »).
7. Le résumé d'entrevue non classifié et le résumé d'interrogatoire à huis clos non classifié contiennent un compte rendu exact des informations pouvant être divulguées publiquement que j'ai fournies à la Commission. Je ne souhaite pas apporter de modifications, d'ajouts ou de suppressions au résumé d'entrevue non classifié et au résumé d'interrogatoire à huis clos non classifié. Dans la mesure où le résumé d'entrevue non classifié et le résumé d'interrogatoire à huis clos non classifié contiennent des informations fournies par d'autres participants à l'entrevue et à l'interrogatoire, ces informations sont, au meilleur de mes connaissances, exactes.
8. Je souscris au contenu du résumé d'entrevue non classifié et du résumé d'interrogatoire à huis clos non classifié dont il a été décidé qu'ils font partie de mon témoignage devant la Commission.

AFFIRMÉ SOLENNELLEMENT devant moi dans la ville d'Ottawa,
dans la province de l'Ontario, le 10 avril 2024.

(Signé)

Commissaire aux affidavits

(Signé)

MICHAEL MACDONALD

La présente est la pièce « A » mentionnée dans l'affidavit de Michael MacDonald, affirmé solennellement devant moi ce 10^e jour d'avril 2024.

(Signé)
Commissaire aux affidavits

Note : Voir document WIT0000061.FR pour la traduction de la pièce « A » jointe à l'affidavit de Michael MacDonald.

La présente est la pièce « B » mentionnée dans l'affidavit de Michael MacDonald, affirmé solennellement devant moi ce 10^e jour d'avril 2024.

(Signé)
Commissaire aux affidavits

Note : Voir document WIT0000057.FR pour la traduction de la pièce « B » jointe à l'affidavit de Michael MacDonald.